

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2022

**Extrait des délibérations  
du Comité Unique de l'Établissement Public  
du 31/01/2022**

\*\*\*\*\*

**Point 3 : projet de transfert des missions de sécurité et sûreté des sites d'Angers et  
Bordeaux vers le Secrétariat général du Groupe**

\*\*\*\*\*

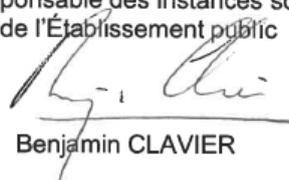
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur général, le 31 janvier 2022 à 14h30.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 3 de l'ordre du jour concernant le projet de transfert des missions de sécurité et sûreté des sites d'Angers et Bordeaux vers le Secrétariat général du Groupe est le suivant :

**Pour : 7 voix : UNSA (6) - CFE-CGC (1)**  
**Contre : 8 voix : CFDT (4) - CGT (3) - SNUP (1)**

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER